



Direction
Référence : EAU/AUT/22/1083
Dossier suivi par : Service autorisations - VDO
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale
de Pétange
Place J.-F. Kennedy
L-4760 Pétange

Esch-sur-Alzette, le **3 NOV. 2023**

Affichage final Art. 24 §2



Requérant(s)	Administration communale de Pétange
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de la réalisation de travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'un complexe scolaire à Rodange
Localité(s)	Rodange
Commune(s)	Pétange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés